

le 26 juin 2020

Engagement de la Société d'aide à l'enfance de Sudbury et de Manitoulin à l'égard des principes d'équité et d'inclusion

La SAE de Sudbury et de Manitoulin reconnaît sa responsabilité permanente quant à l'exercice de pratiques équitables et inclusives pour ce qui concerne les communautés et personnes autochtones et de race noire, ainsi que tout groupe cherchant à être traité de façon équitable. Nous reconnaissons que les services des organismes d'aide à l'enfance continuent d'être surreprésentés dans l'ensemble des services des familles autochtones et noires. Nous sommes redevables envers ces communautés, et notre responsabilité consiste à travailler activement à la mise en œuvre des changements visant à transformer notre organisme de façon que tous puissent bénéficier d'un service équitable. Nous reconnaissons le fait que notre engagement et nos mots seuls ne suffisent pas, et qu'il nous reste encore du travail à faire.

À titre de société d'aide à l'enfance, nous travaillons chaque jour avec des familles au moment où elles sont le plus vulnérables, et notre implication peut avoir une énorme influence sur les personnes et les familles dans leur ensemble. Nous sommes conscients qu'il nous incombe de nous assurer que tous nos employés sont sensibles à leur propre position en relation avec les diverses familles avec lesquelles nous travaillons. Les systèmes ne peuvent être meilleurs que les convictions des personnes qui les représentent. Il nous appartient de modifier notre compréhension et de réimaginer les systèmes qui sont actuellement en place afin de les transformer en systèmes qui sont équitables pour toutes les personnes auprès desquelles nous travaillons.

Nous reconnaissons à leur juste valeur nos partenariats avec les organismes locaux de bien-être de l'enfance autochtones, et nous leur avons transféré avec succès la prestation des services aux enfants et familles autochtones.

En 2012, La Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin a entamé son cheminement par la formation d'un Comité des pratiques anti-oppressions dans l'objectif d'offrir des services équitables aux enfants et aux familles. Notre organisme a œuvré avec tous les employés à l'élaboration des valeurs et des comportements de la Société, lesquels nous continuons à tenter d'intégrer dans tous les aspects de notre travail les uns avec les autres, avec les fournisseurs de services et, surtout, auprès des personnes auxquelles nous offrons nos services.

..12

Nous reconnaissons que la tâche qui se trouve devant nous en est une qui se poursuivra de façon permanente. Le changement commence par l'humilité; nous n'avons pas toutes les réponses, mais nous sommes déterminés à apprendre les uns des autres, à écouter notre communauté, à accepter la responsabilité de nos erreurs et à les corriger à l'avenir. Nous affirmons notre engagement à conserver le principe d'équité au cœur de notre travail, de nos conversations, de notre apprentissage, et en nous-mêmes en tant que personne. La SAE de Sudbury et de Manitoulin prend en charge ces engagements en s'assurant que tous les employés participent à un apprentissage dirigé portant sur le racisme, le privilège blanc et les pratiques inclusives et équitables.

Une fois armés des connaissances liées à ce que cela signifie que d'être antiracistes et lorsque nous passerons de la parole aux actes, nous pourrons respectueusement nous mettre les uns les autres au défi lorsque nous ferons des erreurs et accepter la responsabilité de celles-ci, tout en continuant avec intégrité de créer un organisme et une communauté respectueux et inclusifs de toutes les personnes qui en font partie. Nous avons espoir en cet avenir et dans les changements que nous apportons, et espérons que, en tant que communauté, nous poursuivrons dans cette voie.

Cordialement,



Miranda Maunsell
Présidente du Comité des pratiques anti-oppressions



Elaina Groves
Directrice générale